



Photo: Croix Rouge Francaise au Tchad

Note de cadrage Protection Sociale : Tchad

Rapport pays

Préparée par Key Aid Consulting pour la Croix Rouge Britannique

Novembre 2022

www.keyaidconsulting.com

I. Objectif, méthodologie et résumé

Cette note vise à explorer les possibilités pour la Croix Rouge du Tchad d'établir et de renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale existants. Le but principal de cette note est donc de fournir une description détaillée de la protection sociale et de sa mise en œuvre au Tchad afin de favoriser l'intégration avec l'aide humanitaire fournie par les SN et guider la programmation future. L'analyse cible plus particulièrement les programmes d'assistance sociale (voir Annexe 1) menée par les gouvernements aussi appelés «filets sociaux »avec une approche tournée autour de la sécurité alimentaire. Un bref aperçu de la méthodologie est disponible dans le Tableau 1 et plus de détail est fourni dans l'annexe 3 au sujet de la matrice d'analyse.

Tableau 1: Méthodologie

Phase de démarrage	Revue documentaire
	Une revue documentaire exhaustive a été menée au Tchad en utilisant les sites IFRC , Banque Mondiale et social protection , regroupant au total plus de 29 documents
Collecte de données	Entretiens qualitatifs
	15 Entretiens avec des informateurs clés ont été menés au niveau global et 13 au Tchad avec 17 personnes.

Degré de maturité et réactivité aux chocs de la PS

Le degré de maturité de la protection sociale au Tchad est décrit dans le Tableau 2 en utilisant le Stress Test¹ Banque Mondiale autour de ses trois éléments constitutifs et les données collectées auprès des informateurs clés. Le détail des critères d'appréciations est disponible en annexe 2.

Tableau 2: Degré de maturité de la protection sociale²

	Dimension	Latent	Naissant	Émergeant	Établi	Avancé
	Parties prenantes et institutions		+			
	Coordination et financement	+				
	Données et systèmes d'information		+			

Alignement des programmes de transferts monétaires du CRT avec les filets sociaux

Le design du transfert et les conditions d'éligibilité ne sont pas très alignés entre les programmes de transferts monétaires de la CRT et les filets sociaux. Il semble ainsi pertinent de mieux comprendre les conditions de mise en œuvre des programmes avant d'intensifier la collaboration et prolonger le travail de convergence.

¹ L'équipe d'évaluation n'a pas eu accès au Stress Test Pays, mais a utilisé le document suivant Sahel Adaptive Social Protection, Annual Report 2022

²



II. Parties prenantes et institutions

II.1. La Croix Rouge du Tchad



La Croix Rouge du Tchad (CRT) possède une longue histoire de collaboration avec les services de l'État en réponse aux catastrophes. La Croix Rouge du Tchad est créée une première fois en 1973 en réponse aux inondations d'octobre 1970. La société nationale a connu plusieurs évolutions et est reconnue officiellement une seconde fois par le gouvernement en 1983. Elle possède un protocole d'accord avec le ministère du plan et un protocole de coopération avec le ministère de la santé publique. La CRT réunit actuellement 100³ personnes salariées et au moins 54 000 volontaires répartis dans tout le pays. Les fonctions supports de la CRT ne sont pas encore très développées et le bureau requiert encore beaucoup d'appui des sociétés nationales partenaires, comme la Croix Rouge Française dans la gestion financière et logistique.

Les partenaires de la CRT sont décrits dans la Figure 1 .

Figure 1: Partenariat de la CRT ;



Transferts monétaires

La CRT est progressivement en train de construire ses capacités en termes de transferts monétaires grâce au soutien de la Croix Rouge Britannique. Selon le cadre « Cash Readiness⁴ » la société nationale se trouve au niveau 2⁵, c'est-à-dire qu'elle est en mesure de mettre en place des programmes de transferts monétaires avec un support externe. Il existe donc des systèmes basiques, ainsi que des structures et des processus pour mettre en œuvre les programmes de transferts monétaires à petite échelle.

En 2022 il existe un point focal cash basé au siège ainsi qu'un point focal dans les 15 provinces du pays et 250 volontaires ont été formés aux transferts monétaires.



Mécanisme de distribution

La CRT effectue majoritairement des transferts d'espèces via la monnaie électronique sur un téléphone. Enfin la CRT commence à s'équiper en matériel Red Rose pour proposer des transferts via des systèmes de coupon.

³ Emergency Plan of Action (EPoA) Chad : Population Movement from Cameroon, 2022

⁴ Cash Peer Working Group (CPWG) "Guidance for Mainstreaming Cash and Voucher Assistance Cash Preparedness for Effective Response", 2020

⁵ Le guide intègre 4 niveaux

Le Tableau 3, présente les deux principaux projets de transferts monétaires mis en place ces trois dernières années par la CRT. L'échelle de la réponse reste ainsi encore limitée et les temps de mise en œuvre encore relativement long par rapport aux situations d'urgence. Pour le projet DREF Inondations 2020 par exemple, les inondations ont eu lieu une première fois en août 2020, une deuxième fois en Octobre et le transfert monétaire a eu lieu en février 2021, soit presque 6 mois après les premières inondations⁶. Pour les réponses les plus récentes aux inondations d'août 2022⁷ via le DREF, l'échelle de la réponse reste aussi très limitée et il est prévu d'apporter une assistance via un transfert monétaire en espèce à 200 ménages⁸ en 2022. La réponse aux mouvements de populations est plus significative et le récent projet de réponse aux mouvements de populations venant du Cameroun a ciblé 1000 ménages.

Tableau 3: Projets de transferts monétaires ces 3 dernières années

Nom projet	Lieu	Nb ménages ciblés	Type d'intervention	Partenaires
Inondations 2020 Ndjamenas (MDRTD018)	Ndjamenas	535 ménages	Transfert monétaire pour abris et biens essentiels	LRC, BRC, FICR, ICRC
Tchad: mouvement de population du Cameroun 2022 (MDRTD020)	Chari Baguirmi and N'djamena central.	1000 ménages	Transfert monétaire à usage multiple	FICR



Sécurité alimentaire :

La Croix Rouge du Tchad a travaillé sur plusieurs programmes liés à la nutrition et la sécurité alimentaire avec la Croix Rouge Française dans la région du Batha et le Programme Alimentaire Mondiale dans la région des lacs. La CRT est aussi un acteur important des réponses aux déplacements de populations réfugiées qui intègre une composante de sécurité alimentaire à travers des activités de distributions de nourriture, et de transferts monétaires à l'intérieur et à l'extérieur des camps pour les populations hôtes. Le programme Sahel Hunger Prevention, en partenariat avec la Croix Rouge Britannique, inclut les activités suivantes (Tableau 4) pour le Tchad au niveau des bénéficiaires.

Tableau 4: Activités Sahel Hunger Prevention

Type d'activité	Cibles	Échelle
Clubs de mères ⁹	Groupes de femmes vulnérables dans les communautés	15 clubs
Sites sentinelles ¹⁰ :	Villages représentatifs avec présence de volontaires	20 sites
Activités Changement climatiques	A déterminer	

⁶ Selon le rapport financier la date de début des opérations est le 28 Septembre 2020

⁷ Emergency Plan of Action (MDRTD021)

⁸ Emergency Plan of Action (EPoA) Chad/N'djamena: Floods September 2022. L'appel à financement a reçu la moitié du budget de l'EPoA, réduisant potentiellement l'échelle de la réponse

⁹ Groupes d'épargne et de crédit, AGR collectives et composante de changement de comportement

¹⁰ Surveillance de la situation en termes de sécurité alimentaire et nutrition

L'équipe dédiée à la sécurité alimentaire se compose d'un point focal , très actif et reconnu dans les instances de coordination et d'un assistant.

II.2. L'assistance sociale au Chad

Degré de maturité des parties prenantes et institutions : Naissant



Une nouvelle Stratégie Nationale de la Protection Sociale est en train de se mettre en place, mais les capacités du gouvernement à mener cette politique sont limitées du fait du faible ancrage institutionnel de la protection sociale au niveau du pays. Le programme PARCA¹¹ est pertinent, mais couvre encore une très petite partie des besoins des ménages et des zones souffrant d'insécurité alimentaire.

Ancrage institutionnel :

La première Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) (2016-2020)¹² a suscité un faible engagement politique, mais la nouvelle politique 2022-2026 suscite plus d'espoir de la part des acteurs de la protection sociale du gouvernement. Le bilan de la première SNPS est faible, seulement 21% des actions prévues ont été réalisées¹³ et les organes de coordination de la SNPS, qui devaient piloter et suivre la mise en œuvre de la stratégie, n'ont jamais fonctionné. Malgré ces lacunes, des avancées significatives ont été constatées au niveau de la mise en place d'un système de filets sociaux reposant largement sur des ressources extérieures. La nouvelle SNPS ratifiée en juin 2022 propose une nouvelle base institutionnelle pour renforcer la gouvernance, mais les comités de pilotages et d'orientations n'ont pas encore été créés et peinent à se concrétiser dans un contexte de forte instabilité politique. Les informateurs clés des différents ministères restent optimistes, mais on note plus de réserves au sein des partenaires techniques et financiers.

Le projet de filet social est encore récent et possède un faible ancrage institutionnel. La mise en place d'un programme national de filet social n'a débuté que récemment en 2017 par un projet financé par la Banque Mondiale appelé Projet Pilote de Filets Sociaux (2017-2019) qui s'est ensuite transformé en Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA) pour la période 2019-2023. Le projet PARCA est piloté par la Cellule Filet Sociaux (CFS) qui est placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et de la Planification du développement. La CFS, travaille directement avec la Banque Mondiale en tant qu'unité de gestion de projet. La nature de cet arrangement institutionnel ne tend pas à favoriser l'appropriation du programme par le ministère. Les fonds du projet vont dans un compte dédié géré directement par la CFS et le personnel de l'unité est payé directement par le projet. De l'avis d'un informateur clé, le projet PARCA est encore largement considéré comme un projet de la Banque Mondiale.

Tableau 5: Programmes d'assistance sociale non contributive

Nom du programme	Type de programme (objectifs)	Couverture Géographique	Nombre de bénéficiaires	Budget
------------------	-------------------------------	-------------------------	-------------------------	--------

¹¹ Projet d'Appui aux Communautés Réfugiées et d'Accueil

¹² République du Tchad « Stratégie Nationale de la Protection Sociale (2022-2026), Juin 2022

¹³ Ibid

PARCA (2019-2023)	Transfert en espèces inconditionnelles aux réfugiées et communautés hôtes <i>Résilience</i>	Trois provinces Ouaddai, Logone Orientale et Lac Chad	70 000 ménages ¹⁴	135 000 000 USD
	Transfert en espèces inconditionnelles aux réfugiées et communautés hôtes <i>Constitution d'AGR</i>	Trois provinces Ouaddai, Logone Orientale et Lac Chad	20 000 ménages ¹⁵	

Couverture:

La couverture des filets sociaux est limitée en nombre et en termes de zones couvertes. Le projet PARCA apporte un appui aux structures de l'État et des mesures d'accompagnement aux populations dans un rayon de 25 kilomètres autour des camps de réfugiés ciblés, c'est-à-dire principalement dans les zones de Lac, Ouaddaï et Logone Oriental (3 des 23 provinces du pays) pour un nombre total de ménages bénéficiaires autour de 70 000 en 2024. En 2021, l'assistance a été distribuée à 35 000 ménages bénéficiaires, ce qui correspond à peu près à 4%¹⁶ des ménages dans le besoin suivant le Plan de Réponse Humanitaire 2021.. Avec le financement additionnel reçu, quatre autres provinces viennent d'être ajoutées (Mandoul et Moyen Chari au sud et Ennedi Est et Wadi Fira à l'Est) ce qui fera 7 provinces en tout¹⁷.

Cohérence des approches :

Le secteur de la protection sociale est encore embryonnaire au Chad et le souci de cohérence entre les différentes composantes de la protection sociale n'est pas une priorité. Le bilan de la dernière Stratégie Nationale de la Protection Sociale (2016-2020) SNPS¹⁸ est très faible et le manque de mécanisme de coordination, de gouvernance et de financements n'a pas permis de faire progresser significativement les discussions sur l'articulation de la protection sociale tout au long du cycle de vie ou la coordination entre la protection sociale contributive et non contributive.

Le système de filets sociaux aux Chad est largement axé autour de la réponse humanitaire. À ce titre une partie de la cohérence de l'approche entre aide humanitaire et développement est construite autour du système de coordination humanitaire. L'équipe Humanitaire Pays travaille annuellement sur un plan de réponse humanitaire visant à répartir les zones géographiques et besoins selon une logique multisectorielle. La Croix Rouge du Tchad en fait d'ailleurs intégralement partie et est un membre actif du cluster abris via les projets de gestions des camps de déplacés internes dans la région du lac Tchad avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR).

¹⁴ Zapatero Larrío, Eric. Disclosable Version of the ISR - Chad - Refugees and Host Communities Support Project - P164748 - Sequence No : 06 (English). Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099530106302231883/P1647480b0b60841a098543ad3b501>

¹⁵ Les 20 000 ménages font partie des 70 000 ménages du programme régulier

¹⁶ 5,5 millions de personnes dans le besoin, en moyenne la taille du ménage est de 6 selon le MICS 2019, 5500000/6=916 666 ménages dans le besoin

¹⁷ Sahel Adaptive Social Protection Program (SASPP) : Annual Report - Fiscal Year 2022

¹⁸ République du Tchad « Stratégie Nationale de la Protection Sociale (2022-2026), Juin 2022

Le PARCA intègre une composante résilience via la mise en place d'activités de mesures productives¹⁹ qui sont pilotées par des prestataires externes via un mécanisme d'appel d'offres par région. Dans chaque région des ONGs sont sélectionnées par un processus d'appel d'offres pour aider à la mise en œuvre de la composante mesure productive qui intègre des sessions de sensibilisation et appui aux dynamiques communautaires et micro-entrepreneuriales grâce à de petites subventions productives en suivant l'approche de graduation. Les ONG ATURAD, ARDEE, IHDL et ADES ont déjà travaillé avec le PARCA sur la mise en place de ces activités qui est prévue. Au total ce sont 20 000 subventions aux activités productives qui sont prévues dans le projet PARCA²⁰. Au moins 50 % des subventions sont destinées aux femmes et aux ménages dirigés par des femmes. 30 à 50 % de l'ensemble, des subventions (ménages dirigés par des femmes ou autres) sont accordées aux réfugiés et le reste aux membres des communautés d'accueil. Sur la base d'une proposition simple, les bénéficiaires sélectionnés recevront une petite subvention de 100 000 FCFA (équivalent à 200 USD) pour démarrer leur activité.

Le système des filet sociaux n'a pas de composante réactive aux chocs avec un budget dédié. Le projet PARCA a déployé des réponses à des situations d'urgence, notamment sur l'arrivée de réfugiées Camerounaises en distribuant des transferts monétaires à 14 00 ménages. Cependant cette flexibilité n'est pas construite ex ante dans l'articulation du programme et aucun mécanisme spécifique n'est prévu pour faire face aux risques d'inondations ou de sécheresses.



III. Coordination et financement

Degré de maturité de la coordination et du financement : latent



La structure de coordination de la dernière SNPS était inexistante et la plupart des conversations autour de l'harmonisation des approches, transferts monétaires humanitaires et filets sociaux a lieu dans les instances de la coordination humanitaire comme le Cash working Group. Le financement par l'état de la SNPS est encore très faible et le projet phare PARCA est financé à 100% par des fonds provenant des partenaires techniques et financiers.

III.1. Mécanisme de coordination et gouvernance

La coordination de la SNPS (2016-2020) n'a jamais été opérationnelle. La SNPS est peu connue des acteurs de la protection sociale au Tchad et le mécanisme de coordination n'a été adopté par décret qu'en septembre 2017. Le comité de pilotage ne s'est jamais réuni et seul le secrétariat technique s'est réuni une seule fois. Le bilan de la mise en œuvre de la SNPS(2016- 2020) mentionne le manque de moyens dédiés à la coordination ainsi que le manque de ressources mobilisées par l'État pour la mise en œuvre des programmes comme facteur limitant.

La coordination sur l'harmonisation des approches de transferts monétaires est discutée au sein du Cash Working Group (CwG)²¹. Celui-ci a été refondé en juillet 2022 dans son nouveau format et a pour ambition de renforcer l'harmonisation des approches techniques et outils. Le CwG travaille

¹⁹ Création de groupes de bénéficiaires et coaching, Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), Sensibilisation communautaire sur les aspirations et normes sociales

²⁰ Project Appraisal Document " refugee and host communities support project" 2018. Les bénéficiaires seront

²¹ Pour plus de détails voir les Termes de Références du CwG Chad 2022 [lien](#)

actuellement sur la révision du Panier de Dépenses Minimum (PDM ou MEB) et la CFS fait partie intégrante de ce processus en tant que membre du groupe. Plusieurs informateurs ont reporté qu'il existait des points de convergences entre les acteurs et des différences fortes notamment au niveau de la méthodologie de ciblage des programmes de transferts monétaires qui crée beaucoup de débats dans le pays. En effet, au Tchad, plusieurs études²² ont montré que le ciblage du projet PARCA) à travers le PMT était une source de tension au sein de certaines communautés . Le processus de sélection menait à des jalousies et phénomènes de sanctions sociales des non bénéficiaires envers les bénéficiaires.

III.2. Financement

Dans le plan de financement de la nouvelle SNPS l'État s'engage à financer 7% de l'axe dédié à l'assistance sociale. Malgré l'augmentation de la contribution de l'état aux programmes d'assistance sociale, le gap de financement reste significatif. 83% des financements ne sont pas encore trouvés pour atteindre les objectifs de la nouvelle SNPS. Le chiffrage du coût annuel de l'assistance sociale correspond à 9% du budget annuel de 2021.

Le projet filet social PARCA est pour le moment financé à 100% par des fonds extérieurs. Les filets sociaux ainsi que les adaptations amenées comme le programme de réponse à la COVID-19 qui a ciblé 22 000 ménages à Ndjamena ou la réponse d'urgence qui a ciblé 14 000 ménages venant du Cameroun sont entièrement financés par les Partenaires Techniques et Financiers²³.

Il n'existe pas de sources de financement à long terme de l'assistance sociale et la participation principale en dehors du PARCA provient des acteurs humanitaires. En 2021 le pays a reçu 308,3 millions de dollars US de financement d'aide humanitaire ce qui correspond à 17% du budget de l'État en 2021 .Les plans de réponses humanitaires sont financés à des degrés variables suivant les crises et priorités du moment, mais les fonds reçus en moyenne sur les 10 dernières années tendent à baisser et a être insuffisants par apport aux besoins. En 2021, 34% des besoins ont été couverts²⁴ et en 2022 on arrive à 44% .



Données et systèmes d'information - niveau pays

Degré de maturité des données et système d'information: Naissant



Le registre social unifié commence à intégrer une part non négligeable de données sur les populations vulnérables, mais n'est pas encore complètement opérationnel. Le système d'information sur la sécurité alimentaire des ménages s'est largement amélioré et les analyses du cadre harmonisé couvrent maintenant toutes les régions du pays. Les protocoles d'utilisation des données entre le registre et les partenaires techniques et financiers pour les activités de ciblage ne sont pas encore disponibles.

²² Della Guardia, Anne, Milli Lake, and Pascale Schnitzer. 'Selective Inclusion in Cash Transfer Programs: Unintended Consequences for Social Cohesion'. World Development 157 (September 2022): 105922. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2022.105922>.

²³ Dans le cadre de cette réponse la Banque Mondiale

²⁴ <https://fts.unocha.org/appeals/1028/summary>

Le système d'information faisant le suivi de la sécurité alimentaire est à même de produire des données annuelles sur l'insécurité alimentaire couvrant l'ensemble du territoire. Le projet PARCA soutient le renforcement des capacités du Système d'information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP) au sein du ministère de l'Agriculture. Le SISAAP produit de manière annuelle et sur l'ensemble du territoire les analyses du cadre harmonisé et travaille sur un plan national de réponse. Ce plan coexiste avec le plan réponse humanitaire²⁵ consolidé par OCHA. Les montants des deux plans sont encore très différents (510\$ millions de fonds requis pour la coordination humanitaire et 21,7\$ millions pour le plan national) et la coexistence de ces deux plans en parallèle crée un double travail au sein du SISAAP suivant plusieurs 'informateurs clés. La différence entre ces deux plans tient en partie au fait que dans le plan national ce sont seulement les besoins alimentaires qui sont considérés.

Le système de Registre Social Unifié (RSU) est très récent et son utilisation n'est pas encore opérationnelle. Le RSU a d'abord été piloté au sein du CFS. En 2019, ce dernier est transféré et logé au sein de l'institut National de la Statistique, des Études Economiques et Démographiques (INSEED). Il a pour objectif de disposer d'une base de données exhaustive sur les personnes pauvres, et vulnérables, qui permettra une mise en œuvre rapide des programmes de filets sociaux. Afin de construire ce registre, le RSU utilise les informations des partenaires ayant collecté des données avec le questionnaire harmonisé qui intègre une mesure de la sécurité alimentaire. À ce jour, la base de données RSU enregistre plus de 500 000 ménages répartis dans 14 provinces du pays. Ces données ne servent pas encore comme base de ciblage à la mise en place des programmes et ne sont pas partagées avec les acteurs humanitaires.

Les données du RSU ne sont pas encore utilisées par les acteurs des projets d'assistance sociale. Des protocoles d'utilisation des données sont en cours de signature entre le RSU et les principaux programmes de transferts monétaires²⁶ au Tchad mais aucun informateur n'a mentionné d'avancée significative sur ce plan.



IV. Alignement du design des projets de TM de la CRT avec les filets sociaux

PARCA

Tableau 6: Alignement transfert monétaire CRT PARCA

Alignement TM CRT/PS

		Faible		Fort	
Design	Critères d'éligibilité et conditions requises				
	Modalité du transfert, montant et fréquence et durée				

²⁵ Tchad - Plan de réponse humanitaire 2022 (HRP 2022) [ici](#)

²⁶ Intère le Système des Nations Unis et les ONG

Critères d'éligibilité et conditions requises

Les modalités de ciblage entre PARCA et les activités de la CRT sont différentes. Le projet PARCA utilise une modalité de ciblage dite des trois tiers. Le programme travaille d'abord sur un ciblage géographique, ensuite sur un ciblage avec la méthode du Proxi Mean Test (PMT) ²⁷ pour enfin faire une validation communautaire en fixant un quota par région. Cette méthode a aussi été utilisée lors de la réponse à la crise des réfugiées camerounais. Pour ce qui est de la CRT la méthode intègre aussi une composante géographique et ensuite une composante communautaire ou les volontaires avec l'aide des personnes vivant dans les localités ont en charge de sélectionner les bénéficiaires éligibles suivant une liste de critères.

Pour la composante mesure productive, les bénéficiaires sont sélectionnés en fonction de leur niveau de pauvreté et de leurs capacités à gérer des activités génératrices de revenus. Sur la base d'une proposition simple, les bénéficiaires sélectionnés pour recevoir la subvention de 100 000 FCFA (équivalent à 200 USD) pour démarrer leur activité.

La CRT travaille de manière systématique sur des analyses de besoins multisectorielles avant de proposer un niveau d'assistance aux populations qui n'intègre pas uniquement des modalités de transfert monétaire. Le projet PARCA quant à lui réalise ses analyses, mais vise uniquement la mise en place de transferts monétaires.

La CRT et PARCA incluent des populations réfugiées et des populations hôtes dans leurs programmes. Pour la CRT, dans le cadre de la réponse à la crise des réfugiées Camerounais un ratio 50-50 (population réfugiée-population hôte) a été appliqué. Le projet PARCA semble plus sur une vision 40-60.

Modalité du transfert, montant, fréquence et durée

Les montants distribués par le PARCA et la CRT diffèrent, mais celui de la CRT suit les standards du Cash Working Group Tchad fixé dans le Panier de Dépenses Minimum²⁸. Le montant alloué par la CRT aux réfugiées camerounaises est calculé sur la base des besoins de ces derniers en kit Eau Assainissement Hygiène, kit de cuisine et kit abris. Les 15 000 FCFA fournies par le projet PARCA pendant deux ans de manière mensuelle permettent selon la banque Mondiale d'améliorer l'apport nutritionnel, mais ne comble pas le déficit du panier alimentaire. Le panier alimentaire de survie s'établit à 34 508 FCFA au niveau national par ménage par mois.

Le PARCA et la CRT utilisent les transferts monétaires en espèce comme modalité de paiement. À la différence du PARCA, la CRT est en mesure de proposer des paiements par monnaie électronique grâce à différents contrats-cadres avec des prestataires de services financiers issues de la téléphonie mobile.

Tableau 7 : Détails des programmes PARCA et CRT

		PARCA	CRT 2022 : MDRTD020
Design du	Type de ciblage	Trois tiers : géographique, PMT , communautaire	Géographique et selon des critères
	Valeurs	45,000 par ménage par	72 000 par ménage

²⁷ Pour une explication détaillée de la méthode voir ce [lien](#)

²⁸ Panier de Dépense Minimum 2019 disponible [ici](#)

	trimestre (=180,000/ménage/an)	
Fréquence	Trimestre	Une fois
Durée	2 ans	1 fois
Conditionnalité	Inconditionnel	Inconditionnel
Modalité	Transferts monétaires (espèce)	Transferts monétaires (mobile)
Mécanisme de distribution	Distribution dans des points spécifiques grâce au prestataire « express union »	Paiement mobile
Inclusion des populations réfugiées	Oui	oui



V. Alignement du système de distribution des projets de TM de la CRT avec les filets sociaux

Sensibilisation : La sensibilisation est un des points forts de la CRT qui grâce à son réseau dense de volontaires issues des communautés mobilise rapidement des équipes entraînées dans les communautés grâce à l’approche Engagement Communautaire et Redevabilité. Le projet PARCA intègre aussi une phase de sensibilisation des communautés et des autorités locales, mais les mécanismes de transmission de l’information ne sont pas clairement définis. Une étude qualitative de la Banque Mondiale sur le programme PARCA²⁹ constate un manque de compréhension dans la manière dont les ménages sont sélectionnés dans les communautés posant la question de l’efficacité de la phase de sensibilisation. Le rapport de fin de projet PFS 2020³⁰ insiste aussi sur la composante de la communication communautaire qui semble avoir été renforcée dans PARCA grâce à un plan de communication.

Enregistrement/Sélection : Pour la CRT, l’enregistrement des bénéficiaires se fait directement par les volontaires une fois le processus de ciblage fini. Pour le projet PARCA, un questionnaire harmonisé est d’abord distribué et ce sont ensuite les comités locaux qui certifient les listes. Ces comités locaux se font sur la base du volontariat. Le rapport de fin de mise en œuvre du PFS³¹, mentionne qu’il

²⁹ Della Guardia, Anne, Milli Lake, and Pascale Schnitzer. ‘Selective Inclusion in Cash Transfer Programs: Unintended Consequences for Social Cohesion’. World Development 157 (September 2022): 105922. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2022.105922>.

³⁰ World Bank “Implementation completion and result report, chad safety net project “ 2020

³¹ Ibid

existe un phénomène de fatigue des comités qui sont mobilisés pour la phase d'enregistrement et lors de chaque paiement afin d'informer les bénéficiaires.

Paiement : Le paiement des bénéficiaires pour le projet PARCA se faisait par le retrait d'espèce à un guichet avant 2022, mais le projet est maintenant passé aux paiements mobiles avec l'opérateur MOOV. Pour ce qui est de la CRT les paiements se font via des transferts mobiles ce qui garantit de la même manière un haut niveau de discrétion.

Protection : La CRT en tant qu'acteur humanitaire met un accent particulier sur la protection. Dans le cadre de la réponse à la crise des réfugiées camerounais la CRT a formé des relais communautaires sur les principes de protection et de cohabitation pacifique. En plus de cela, dans son plan d'action, la CRT a proposé une composante de restauration des liens familiaux pour assurer une communication neutre et impartiale avec leurs villages d'origine. Le volet protection est suivi par le HCR pour les bénéficiaires réfugiées, mais pas de mécanisme particulier semble en place pour la communauté hôte.

Gestion des plaintes et retour d'information : Pour le projet PARCA la gestion des plaintes se fait au niveau des comités de sélection et via un numéro vert. En 2022, le projet a reçu 4,871 plaintes majoritairement liées à des problèmes de carte SIM. La CRT met aussi en place un système de gestion de plaintes, avec un comité dédié, mais ne possède pas encore de numéro vert.

Suivi évaluation : Le projet PARCA intègre un système de suivi évaluation plus avancée que la CRT. En termes de suivi évaluation le PARCA intègre les activités suivantes : une enquête indépendante de satisfaction des bénéficiaires, une évaluation d'impact, une évaluation de processus, des rapports de terrain des partenaires de mise en œuvre et une enquête qualitative. La CRT travaille aussi sur un PDM et un rapport d'activités, mais ces derniers ne sont pas toujours disponibles ni analysés. Par exemple le rapport final de l'intervention sur les réfugiées Camerounais n'est pas encore disponible et les autres rapports ne font pas état de la satisfaction des bénéficiaires.

Système d'information : le projet PARCA a développé son propre système d'information pour suivre les enregistrements et les paiements des bénéficiaires. La CRT ne possède pas encore de système d'information intégré pour gérer les bénéficiaires et les paiements.

PARCA



Alignement TM CRT/PS

Faible

Fort

		Alignement TM CRT/PS	
		Faible	Fort
Design	Sensibilisation		
	Enregistrement/ sélection		
	Paiement		
	Gestion des plaintes		
	Protection		
	Suivi évaluation		
	Système d'information		

VI. Opportunités d'intégration et risques

La convergence des programmes de transferts monétaires de la CRT et des filets sociaux n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de mieux répondre aux besoins structurels et cycliques dans un environnement où les ressources sont limitées. Une convergence efficace, soutenue par une approche collaborative et participative, est considérée comme un moyen de réduire le temps de réponse et d'augmenter ensuite l'efficacité.

Point d'entrée	Opportunités	Risques	Point de contact
Registre Social Unifié	Signer un protocole d'accord avec le RSU pour pouvoir échanger des données en utilisant le questionnaire harmonisé. Il semble important de commencer à construire une relation stable avec le RSU car à terme il risque de prendre une importance centrale dans le processus de ciblage des communautés hôtes.	Complexité du questionnaire harmonisé par rapport à ce qu'utilisent les volontaires sur le terrain.	INSEED, RSU
Coordination des réponses aux crises des déplacements de populations de réfugiées avec le PARCA	La CRT a déjà coordonné ses activités avec le projet PARCA lors de la réponse à la crise des réfugiées Camerounais en 2022 dans la périphérie de Ndjamena. De l'avis de la CFS cette collaboration s'est très bien déroulée et la CRT devrait poursuivre cette coordination en réponse aux chocs de réfugiées pour mettre) profit son expérience dans le domaine.		CFS

<p>Système Communautaire d'Alerte Précoce rural (SCAP-RU)</p>	<p>La CRT et le SISAAP travaillent actuellement sur la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce au niveau communautaire. Ces systèmes pourraient aussi être intégrés aux comités locaux de sélection du projet PARCA afin de renforcer la composante d'adaptation aux chocs et faire remonter de l'information précise dans le système d'information du CFS.</p>	<p>La faible Interopérabilité des données du SCAP-RU avec le système d'information du CFS engendre des coûts de développement du système d'information trop élevé .</p> <p>La composante adaptation aux chocs n'est pas une priorité pour la CFS</p>	<p>SISAAP</p>
<p>Accompagner PARCA dans la construction de la résilience</p>	<p>Le projet PARCA travaille sur la mise en œuvre de mesures productives dans les localités d'intervention qui visent à renforcer les moyens d'existence. Quatre nouvelles régions vont s'ouvrir à un appel d'offres auquel la CRT pourrait participer. Ce travail dans les communautés permettra aux volontaires formés de proposer un accompagnement plus approfondi et de moyen terme aux populations qui reçoivent des subventions pour monter des AGR.</p>	<p>Réseaux de volontaires pas assez formés pour accompagner de manière efficace des mesures productives type création d'AVEC.</p>	<p>CFS</p>
<p>Appuyer la sensibilisation et l'enregistrement</p>	<p>Dans les communautés où le PARCA est mis en œuvre, des comités locaux sont créés afin d'enregistrer les bénéficiaires, vérifier les listes et maintenir la communication lors des paiements. Les volontaires de la CRT pourraient participer à ces comités afin d'apporter leurs expériences en termes de communication communautaire et redevabilité.</p>	<p>Surcharger les volontaires et brouiller les rôles et responsabilités au niveau communautaire entre la CRT et le projet PARCA.</p>	<p>CFS, INSEED, RSU</p>

VII. Annexes

VII.1. Annexe 1: Définition de la protection sociale

Le concept de **protection sociale** englobe une multitude de programmes et dispositifs qui sont pilotés par des institutions différentes à plusieurs moments du **cycle de vie** des populations. À ce titre, il est important de fixer la définition de la protection sociale et de délimiter les contours de cette dernière pour la présente étude. La figure 1 représente la typologie communément admise de la protection sociale. Cette dernière inclut donc deux piliers importants qui sont la **protection sociale non contributive** englobant l'assistance sociale et les services sociaux et la **protection sociale contributive** incluant les assurances sociales, type chômage, maladie ou handicap. Dans cette dernière catégorie, les bénéficiaires doivent contribuer au système pour ouvrir des droits. Enfin les **politiques actives du marché du travail** font aussi partie de la protection sociale, mais ne seront pas inclus dans le cadre de cette étude.

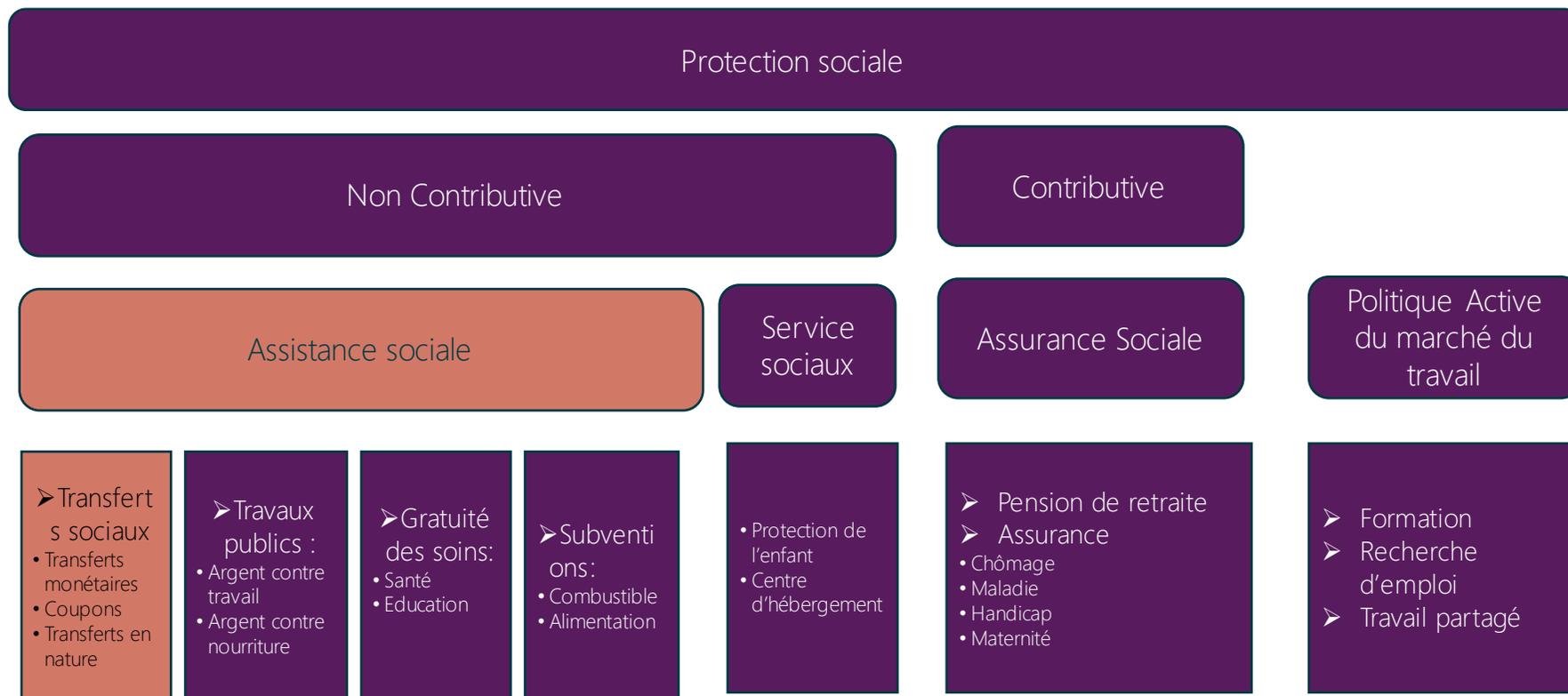
Figure 2: Typologie de la protection sociale³²

La présente étude se focalisera sur les programmes d'assistance sociale gouvernementaux (cases en orange dans la figure 1) , aussi nommés filets sociaux³³ dans la région du Sahel quand piloté par les gouvernements.

³² O'Brien, C., Scott, Z., Smith, G., Barca V., Kardan, A., Holmes, R., Watson, C. and Congrave, J. 'Shock-Responsive Social Protection Systems Research: Synthesis Report'. Oxford Policy Management, 2018. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/srsp-synthesis-report.pdf?noredirect=1>.

³³ Les interventions générales en matière de soins de santé et d'éducation ou les subventions générales aux prix à la consommation (y compris les subventions à l'énergie, à l'électricité et à l'alimentation) ne sont pas considérées comme faisant partie des filets sociaux (question d'une novice : pourquoi ?)

Étude de cadrage sur la protection sociale au Sahel:



Source: adaptation de O'Brien, C., Scott, Z., Smith, G., Barca V., Kardan, A., Holmes, R., Watson, C. and Congrave, J. 'Shock-Responsive Social Protection Systems Research: Synthesis Report'. Oxford Policy Management, 2018.

VII.2. Annexe 2: Éléments d’appréciation du Stress Test

Ces éléments de jugements ont été utilisés pour situer le degré de maturité de la protection sociale sur un continuum. Le présent projet a utilisé comme base théorique le guide stress test ³⁴, mais a réorganisé les éléments constitutifs afin de pouvoir suivre la matrice d’analyse en annexe3.

Élément Constitutif	Latent	Naissant	Émergeant	Établi	Avancé
 <p>Parties prenantes et institutions</p>	Le gouvernement ne n'a pas de programmes substantiels la plupart de l'assistance sociale est couverte par les ONG et des donateurs et couverture limitée de la SP, conduisant à de faibles niveaux de résilience parmi sa population	Rôle et responsabilités limitée et peu claire sur la réponse aux chocs .*Le gouvernement a quelques programmes avec une couverture limitée, qui restent non coordonnés et limitant ainsi la résilience	Rôles et responsabilités clairement attribués Le gouvernement a des programmes pertinents niveau national et une certaine couverture qui peut promouvoir la résilience	Rôles reconnus et responsabilités de chaque organisme pour répondre aux différents chocs bien que certaines lacunes et des faiblesses subsistent. Importante couverture de la PS par des programmes nationaux de la sécurité, et des moyens de subsistance qui assurent une forte résilience de la population	Rôles reconnus et responsabilités pour tous les chocs. Forte couverture des filets sociaux et programmes de subsistance offrant un ensemble d'interventions et une grande complémentarité s'assurer que la population est très résiliente aux chocs.
 <p>Financement et coordination</p>	Le gouvernement n'a pas de stratégie de financement et pas ou faible engagement de financement pour	Stratégie et analyse des coûts des filets sociaux en cours de développement. Aucun financement du risque	Une stratégie de financement des filets sociaux et de la réduction des risques et catastrophe est en	Stratégie existante des filets sociaux et de la gestion des risques et des catastrophes. Engagements financiers	Stratégie de financement existante et mise à jour régulièrement Portefeuille de

³⁴ World Bank “Stress Testing Social Protection – A rapid appraisal of the adaptability of social protection systems and their readiness to scale-up”, 2022

	<p>risque de catastrophe, les besoins et allocations sont déterminés après l'événement, sans aucune directive sur le déboursement manque de rôles assignés et responsabilités</p>	<p>de catastrophe, en place pour les filets sociaux. Besoins de financement après l'événement et nécessitant une réaffectation budgétaire et vulnérable aux retards. Coordination fragmentée autour de la protection sociale et les acteurs du DRM</p>	<p>place avec des fonds dédiés à la réponse aux chocs pour les filets sociaux Coordination en particulier pour certains choc(s) bien que certains chevauchements et lacunes subsistent</p>	<p>pour garantir une réponse rapide, existence d'une gamme d'instruments prépositionnés</p>	<p>financement diversifié pour assurer une couverture complète de différents et flexible aux nouveaux chocs. Forte coordination entre tous les acteurs pertinents acteurs de la PS et de la GRC sans retard ni tout chevauchement</p>
<p> Données et systèmes d'information</p>	<p>Registre n'est pas adéquates : Couverture très faible Des registres/listes qui sont fragmentés et pas adéquats pour cibler</p>	<p>Registre quelque peu adéquat : Registres/bases de données couverture est limitée à un maximum de 50 pour cent des potentiels population dans le besoin et quelques zones sujettes aux chocs couverts. Limite de la capacité d'expansion via des bases de données non gouvernementales</p>	<p>Registre couvrent entre 50 à 70% des potentielles populations en besoin avec quelque peu données améliorées, particulièrement dans zones sujettes aux chocs, mais Interopérabilité encore limitée et certains fragmentation reste</p>	<p>Registres/bases de données est généralement adéquates à travers les chocs : couvre(nt) la plupart des populations potentiellement impactées. Couverture des zones sensibles aux chocs et un haut degré élevé de fiabilité et précision</p>	<p>Registre est entièrement suffisantes pour répondre à tous les chocs : intégré au registre/ bases de données couvrant presque toute population et peuvent être mises à jour fréquemment sur demande et être utilisées à travers de multiples chocs</p>

VII.3. Annexe 3: Matrice d'analyse

Élément constitutif	Composante	Question de recherche		
Niveau pays				
1.Parties prenantes et institutions (niveau pays)	1.1 – Capacités des sociétés nationales en termes de transferts monétaires et SAME	1.1.1	Quelle est la capacité organisationnelle/intervention de la SNH en termes de TM	
		1.1.2	Quelle est la capacité de la SNH en termes de sécurité alimentaire (nb de projets, staff dédié) ?	
	1.2 - Capacité des gouvernements et maturité du système de protection sociale	1.2.1	Quelle est la solidité de l'ancrage institutionnel de la protection sociale et le niveau de leadership pays dans la priorisation des objectifs	
		1.2.2	Quelle est la couverture de la protection sociale dans le pays	
		1.2.3	Quelle est la cohérence de l'articulation de la politique de protection sociale entre les ministères et secteurs	
		1.2.4	Quelle est la densité et diversité des partenariats sur la protection sociale	
	2.Coordination et financement (niveau pays)	2.1Prépositionnement des fonds	2.1.1	Quel est le niveau de superposition de mécanismes de financements en fonction de la nature des risques
			2.1.2	Quel est le niveau d'existence de financement de longs termes
2.1.3			Quelle est l'utilisation de police d'assurance catastrophe climatique privée	
2.2 Mécanisme de coordination		2.2.1	Dans quelle mesure la coordination nationale a-t-elle identifié les avantages comparatifs des acteurs par secteur et notamment sur la SAME	

		2.2.2	Quel est le niveau de formalisation de la coordination entre les filets sociaux et autres acteurs nationaux et internationaux via des MoU ?
3:Données et systèmes d'information (niveau pays)	3.1 Système d'information sur la protection sociale et registre unique	3.1.1	Dans quelle mesure le système de protection sociale arrive à combiner l'évaluation de la vulnérabilité, sécurité alimentaire avec celles des expositions aux risques pour une meilleure compréhension de la répartition spatiale de la vulnérabilité aux chocs
		3.1.2	Dans quelle mesure le registre social est aligné avec les 5 critères suivants (Complétude, pertinence, qualité , mise à jour et accessibilité)
		3.1.3	Dans quelle mesure le mécanisme d'enregistrement du registre unique intègre des indicateurs de la SAME,
	3.2 Closer de protection des données	3.2.1	Dans quelle mesure les ministères en charge de la mise en œuvre des programmes de protection sociale s'échangent des données
		3.2.2	Dans quelle mesure il existe des procédures formelles d'échange de données entre le gouvernement et les ONG en charge de la mise en place des programmes
	Niveau projet		
4: Design des projets CVA (niveau projet)	4.1 Méthode de ciblage	4.1.1	Dans quelle mesure le système de ciblage individuel est inclusif et aligné aux standards humanitaires ?
		4.1.2	Dans quelle mesure des études de vulnérabilité et risque sont réalisées au préalable pour choisir les localités d'intervention
	4.2 Design du transfert	4.2.1	Dans quelle mesure le programme offre une aide suffisante en termes de montant, fréquence et durée
		4.3.1	Dans quelle mesure les modalités de transferts utilisées sont alignées avec celles utilisées par la SN?

	4.4 Inclusion des populations vulnérables	4.4.1	Dans quelle mesure le programme inclut les populations vulnérables qui sont aussi bénéficiaires des activités de la SN ?
5: Système de distribution (niveau projet)	5.1 Sensibilisation	5.5.1	Est-ce que les campagnes de sensibilisation sont alignées avec les SOP et procédures de la SNH pour atteindre les personnes vulnérables ?
	5.2 Enregistrement	5.5.2	Est-ce que les méthodes d'enregistrements sont alignées avec les pratiques de la SNH ?
	5.3 Sélection	5.5.3	Est-ce que les méthodes de sélection suite à l'enregistrement sont alignées avec les pratiques de la SNH en termes de CEA ?
	5.4 Paiement	5.5.4	Est-ce que la méthode de paiement est alignée avec les capacités de la SNH?
	5.6 Gestion des plaintes	5.5.5	Est-ce que les mécanismes de gestion des plaintes sont alignés avec les pratiques de la SNH?
	5.7 Protection	5.5.6	Est-ce que l'approche de protection est alignée avec les pratiques de la SNH?
	5.8 Suivi évaluation	5.5.7	Est-ce que le suivi d'évaluation est aligné avec les pratiques de la SNH?
	5.8 Système d'information	5.5.8	Est-ce que le mécanisme de gestion de l'information est aligné avec les pratiques de la SNH?

VII.4. Annexe 4 : Réponse de la société nationale

La convergence des programmes de transferts monétaires de la CRT et des filets sociaux n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de mieux répondre aux besoins structurels et cycliques dans un environnement où les ressources sont limitées. Une convergence efficace, soutenue par une approche collaborative et participative, est considérée comme un moyen de réduire le temps de réponse et d'augmenter ensuite l'efficacité. Ce tableau rend compte de la réponse des sociétés nationales aux points d'entrées proposées.

Point d'entrée	Opportunités	Niveau de priorité de 1 à 5	Commentaires CRT
Registre Social Unifié	Signer un protocole d'accord avec le RSU pour pouvoir échanger des données en utilisant le questionnaire harmonisé. Il semble important de commencer à construire une relation stable avec le RSU car à terme il risque de prendre une importance centrale dans le processus de ciblage des communautés hôtes.	1	Problème de disponibilité des données actualisées et pertinentes sur le RSU est une préoccupation sérieuse aussi bien au Tchad que dans les autres pays du sahel. Ce pourquoi on signe un protocole, nous aurons un cadre légal pour travailler sur cette problématique et éviter les mécontentements des bénéficiaires pendant les ciblage qui est une étape cruciale pour la réussite de l'intervention.
Coordination des réponses aux crises des déplacements de populations de réfugiés avec le PARCA	La CRT a déjà coordonné ses activités avec le projet PARCA lors de la réponse à la crise des réfugiés Camerounais en 2022 dans la périphérie de Ndjamena. De l'avis de la CFS cette collaboration s'est très bien déroulée et la CRT devrait poursuivre cette coordination en réponse aux chocs de réfugiés pour mettre profit son expérience dans le domaine.	4	On doit maintenir et renforcer d'avantage la coordination pour l'assistance aux réfugiés et de la population hôte avec tous les acteurs et toutes les plates-formes étatiques et non étatiques qui interviennent dans ce domaine par exemple la CNARR au niveau étatique et le cluster CCCM au niveau du système des UN.

<p>Système Communautaire d'Alerte Précoce rural (SCAP-RU)</p>	<p>La CRT et le SISAAP travaillent actuellement sur la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce au niveau communautaire. Ces systèmes pourraient aussi être intégrés aux comités locaux de sélection du projet PARCA afin de renforcer la composante d'adaptation aux chocs et faire remonter de l'information précise dans le système d'information du CFS.</p>	<p>2</p>	<p>Continuer avec la surveillance du SAP à travers les activités du SAME en élargissant notre champ d'action pour couvrir au moins toutes les 23 provinces. Intégrer des innovations dans les systèmes en répliquant les bonnes pratiques relevées dans les autres provinces et autres pays.</p>
<p>Accompagner PARCA dans la construction de la résilience</p>	<p>Le projet PARCA travaille sur la mise en œuvre de mesures productives dans les localités d'intervention qui visent à renforcer les moyens d'existence. Quatre nouvelles régions vont s'ouvrir à un appel d'offres auquel la CRT pourrait participer. Ce travail dans les communautés permettra aux volontaires formés de proposer un accompagnement plus approfondi et de moyen terme aux populations qui reçoivent des subventions pour monter des AGR.</p>	<p>3</p>	<p>Pour permettre à la CRT de mieux se positionner pour renforcer la résilience de la communauté vulnérable à travers notre important réseau des volontaires (au moins 75000 volontaires dans les 23 provinces) ; une série de formations spécifiques sera organisée à l'attention des volontaires CRT et des représentants des organisations communautaires dans divers domaines de la production</p>
<p>Appuyer la sensibilisation et l'enregistrement</p>	<p>Dans les communautés où le PARCA est mis en œuvre, des comités locaux sont créés afin d'enregistrer les bénéficiaires, vérifier les listes et maintenir la communication lors des paiements. Les volontaires de la CRT pourraient participer à ces comités afin d'apporter leurs expériences en termes de communication communautaire et redevabilité.</p>	<p>5</p>	<p>Le volet CEA est devenu une priorité pour la CRT. Elle est mise en œuvre désormais dans toutes les activités, projets et programmes grâce à une stratégie nationale, les points focaux CEA et des outils validés par la FICR.</p> <p>La même démarche sera observée et renforcée dans la mise en œuvre dans toutes nos interventions pour mieux appuyer la sensibilisation et l'enregistrement des bénéficiaires et non-bénéficiaires</p>

VII.5. Annexe 5 : Liste des informateurs clés au Tchad

	Structure	Poste	Nom
1	Croix Rouge Tchadienne	Coordinateur National des Programmes et Assistant Secrétaire de la Croix Rouge du Tchad	YACOUB MAHAMAT ALLAMINE
2	Croix Rouge Tchadienne	Directeur National De Secours et Catastrophes	MAHAMAT AHMAT BRAHIM ABBA
3	Croix Rouge Tchadienne	Président National CRT	KHALLA AHMAT SENOUSI
4	Croix Rouge Tchadienne	Coordo Sécurité Alimentaire et Moyens d'existences	Alhadj Mahamat Abderahim
5	Croix Rouge Tchadienne		
6	Croix Rouge Tchadienne	Point Focal Protection: Migration Sahel	
7	Croix Rouge Tchadienne	Assistant au Chef de Projet Partenariat Programme Pilote	Allayamal Kladeguer,
8	Croix Rouge Italienne	Cheffe Projet PPP	TOMEMTE Cécile
9	Croix Rouge Française	Responsable Programme de Gestion de Risques et Catastrophes	Jean Max Imbry
10	Croix Rouge Française	Adjointe au Coordonnateur de Programme	Assarata Traoré
11	Oxfam	Directeur des Programmes	AWAISS Yahaya
12	Oxfam	Coordo SAME	Hadaogo YOUGBARE
13	Système d'alerte précoce	Experts à la Coordination Nationale SISAAP	Naiban Alexis
14	Croix Rouge Luxembourgeoise	Responsable SERA Reporting AICR	EZECHIEL Daloniga,
15	<u>Cellule Filets Sociaux/Projet d'appui aux réfugiés et communautés d'accueil (PARCA)</u>	Responsable de la composante « Amélioration de la résilience des ménages	Douswe Jean-Marie
16	Ministère de l'Economie, de Planification du Développement et de la Coopération Internationale	Secrétaire Permanent des Organisations Non Gouvernementales et des Affaires Humanitaires	DJIMET SOU DJIMADJI
17	UNICEF	Social Policy Specialist	Ahmat Hamid

KEY
AID
CONSULTING